



commune de Jouars -
Pontchartrain

Débat d'orientations budgétaires Exercice 2022

Conseil municipal du 24/03/2022



Introduction

Le **Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)** constitue la première étape du cycle budgétaire annuel.

Il permet de discuter des orientations budgétaires de la Collectivité et d'informer les élus sur sa situation financière.

Il s'appuie sur **un Rapport d'Orientation Budgétaire** qui doit préciser les orientations pour l'année à venir, les engagements pluriannuels envisagés et les choix en matière de gestion de la dette.

Le rapport d'orientation budgétaire doit être présenté aux élus en commission finances et le Conseil Municipal devra prendre acte de ce débat par une délibération spécifique dans les 2 mois précédant le vote du budget. Transmis au préfet et au Président de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines, dont la Commune est membre, ce rapport fera l'objet d'une publication, notamment sur le site de la ville.

Le vote du budget est programmé à la séance du Conseil Municipal du 7 avril 2022.

Les éléments chiffrés communiqués dans ce document le sont à titre indicatif, basés sur des données de clôture de l'exercice 2021 estimées et donc susceptibles d'évoluer à la marge selon la prise en charge des derniers bordereaux par la Trésorerie.

Table des Matières

1. L'Environnement économique
2. Les perspectives réglementaires pour 2022
3. Résultat pour 2021 et perspectives 2022
4. Les grandes orientations pour 2022

I – Environnement économique

A. L'environnement économique européen et international

Croissance

Monde:

- 3,3% en 2020 (FMI)
- 5,9% en 2021
- 4,4% en 2022
- 3,8% en 2023

Zone Euro :

- -5,9% en 2020
- 5,2% en 2021
- 4,3% en 2022
- 2,5% en 2023

Eléments marquants :

- Hausse de la croissance mondiale
- Tension inflationnistes
- Risques géopolitiques

I – Environnement économique

B. L'environnement économique en France

- **Croissance :**

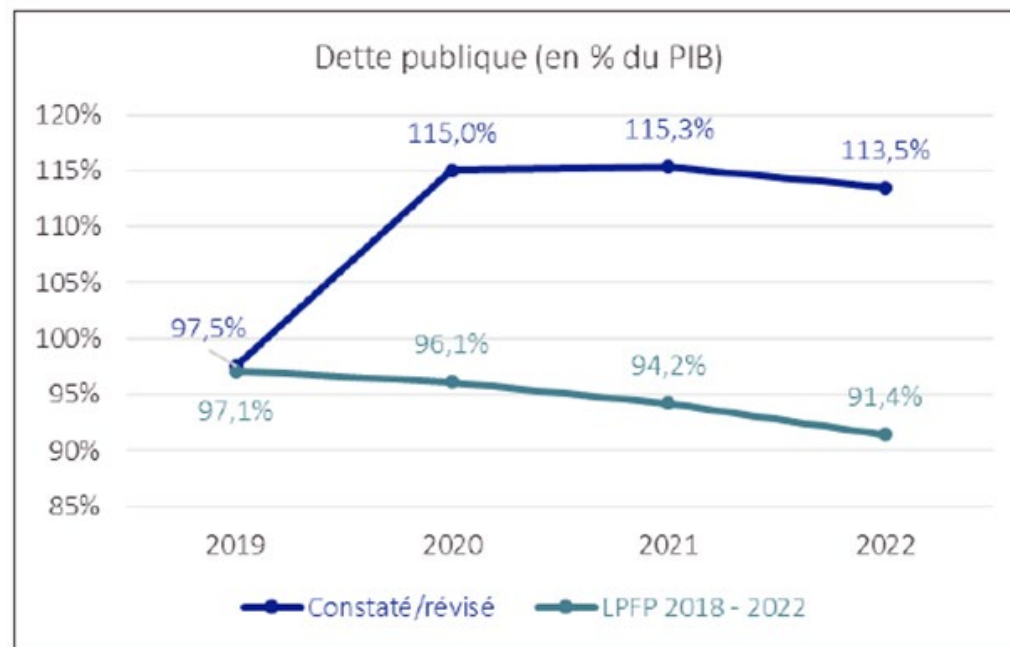
- -8% en 2020
- 7% en 2021
- 4% en 2022

- **Déficit:**

- 9,2% en 2020
- 9,1% en 2021
- 4,8% en 2022

- **Inflation :**

- 0,5% en 2020
- 1,6% en 2021
- 2,7% en 2022



II – Perspectives réglementaires pour 2022

A. La loi finance pour 2022 :

loi n°2021-1900 du 30 décembre 2021 et les principales mesures entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2022

- **Suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales jusqu'en 2023**
- Réforme des indicateurs financiers des dotations aux collectivités territoriales
 - déploiement de la réforme du FCTVA
 - Entrée en vigueur du référentiel M57 et mise en œuvre du CFU pour les collectivités volontaires
 - Déploiement du réseau des conseillers aux décideurs locaux

II – Perspectives réglementaires pour 2022

B. Les éléments spécifiques à Jouars-Pontchartrain

- **Impact de la crise sanitaire**
 - diminution conséquente de certaines recettes de fonctionnement, telles les recettes liées aux participations des familles en matière scolaire et périscolaire : - 180.000 € (comparaison 2021 – 2019)
- **Point sur la production de logements sociaux :**
 - Objectif triennale en cours : 195 logements (+22/Fosse rouge ?)
 - Pas de prélèvement SRU grâce à la participation de la Commune à certains projets (Butte à Madame)
- **Clôture du Budget d'eau potable et intégration des soldes dans le budget général :**
 - + 1,282,211,30 € en fonctionnement
 - + 75,683,76 € en investissement
 - Reversement de 50 % de la trésorerie : 325,654 € au SYRIAE

III – Résultat pour 2021 et perspectives pour 2022

A. Résultat 2021

		2017	2018	2019	2020	2021
Fonctionnement	Dépenses	5 714 384,28 €	5 497 918,87 €	5 191 542,70 €	5 130 445,26 €	5 668 847,75 €
	Recettes	6 755 934,52 €	6 785 112,57 €	6 322 627,07 €	6 535 730,74 €	6 668 658,64 €
	Résultat N-1	3 431 540,58 €	3 392 224,42 €	3 393 499,29 €	1 966 946,66 €	3 000 727,52 €
	Total recettes	10 187 475,10 €	10 177 336,99 €	9 716 126,36 €	8 502 677,40 €	9 669 386,16 €
Résultat de fonctionnement		4 473 090,82 €	4 679 418,12 €	4 524 583,66 €	3 372 232,14 €	4 000 538,41 €
Investissement	Dépenses	2 299 049,52 €	4 006 816,64 €	2 487 979,56 €	4 946 584,96 €	2 709 768,84 €
	Déficit Investissement N-1		688 782,32 €	1 376 640,36 €	1 112 928,90 €	795 203,09 €
	Total dépenses	2 299 049,52 €	4 695 598,96 €	3 864 619,92 €	6 059 513,86 €	3 504 971,93 €
	Recettes	1 426 988,86 €	2 630 176,28 €	2 751 691,02 €	4 151 381,87 €	1 198 598,72 €
	Excédent Investissement N-1	183 278,34 €				
	Total recettes	1 610 267,20 €	2 630 176,28 €	2 751 691,02 €	4 151 381,87 €	1 198 598,72 €
Résultat d'Investissement		-688 782,32 €	-1 376 640,36 €	263 711,46 €	-795 203,09 €	-1 511 170,12 €
Reste A Réaliser	Dépenses	1 646 220,10 €	1 391 267,71 €	2 934 583,81 €	1 249 773,74 €	464 767,41 €
	Recettes	1 254 136,02 €	1 481 989,24 €	1 489 875,71 €	1 673 472,21 €	1 906 740,44 €
Resultat Cumulé Fonctionnement		3 392 224,42 €	3 393 499,29 €	3 343 587,02 €	3 000 727,52 €	3 931 341,32 €
Resultat Cumulé Investissement		-1 080 866,40 €	-1 285 918,83 €	-1 180 996,64 €	-371 504,62 €	-69 197,09 €

La comparaison avec les autres exercices permet d'identifier une stabilité dans les volumes financiers, notamment sur la section de fonctionnement.

Résultat estimé pour 2021

III – Résultat pour 2021 et perspectives pour 2022

B. Les charges de personnel en 2021 et attendues pour 2022

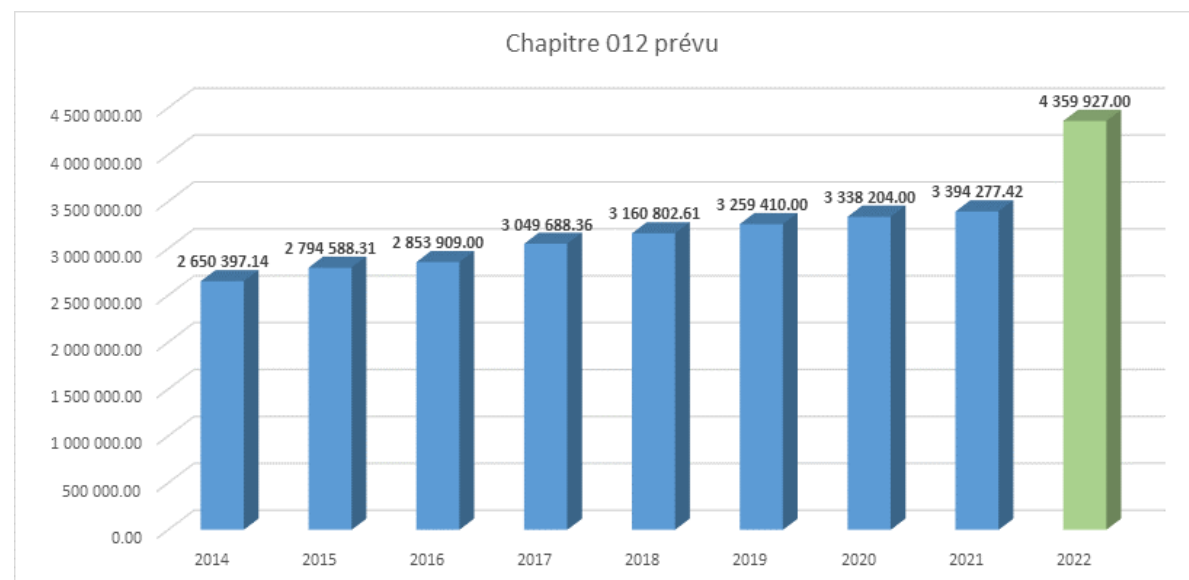
Premier semestre 2021 : réalisation d'un audit interne de fonctionnement de la Collectivité

- **Conclusion :**

- Une insuffisance des moyens humains
- Des niveaux de salaires particulièrement bas

- **Décisions :**

- Renforcement des équipes
- Création de postes
- Déploiement du régime indemnitaire existant (servi à une petite minorité d'agents jusqu'à présent)



Les charges de personnel du budget Ville et du budget CCAS prévues pour 2022

Créations de poste (a)

Service Administratif / RH	
Service social	
Assistante Directrice amgt cadre de vie	
Chef de projet PVD	
Agence postale	
Gestionnaire évènementiel	
Service technique	
Service animation	
Coworking	
Service scolaire	
TOTAL	+448 826,56 €

Remplacements/Revalorisations de salaire (b)

Service animation	
Service Technique	
Service Administratif	
Police Municipale	
Glissement Vieillessement Technicité	
TOTAL	+379 100,00 €


Evènements atypiques ©

Objet

Congés maternité x 4	
Arrêts de travail "longs" (CLM, CITIS, AT)	
Indemnisation recrutement PM	
Elections (10.000 €/tour)	
TOTAL	+167 759,00 €

Atténuations de charge (d)

Subvention chef de projet PVD	
Remboursement La Poste pour l'agence postale	
Subvention manager de projet	
Rbrst Beynes manager de projet	
Rbrst assurance sur arrêts	
TOTAL	-200 818,22 €


(a+b+c)-d**794 867,34 €**

III – Résultat pour 2021 et perspectives pour 2022

C. L'endettement 2021

Année	Objet	Capital	Durée	Taux	Dette en capital au 1 ^{er} janvier 2021	Montant des échéances 2021
2008	Extension école Cantine (renégocié)	1 067 143,05€	14 ans	4.62 %	102 917.28	78 686.30€ (82 161,01€ en 2020)
2008	Extension école Cantine (renégocié)	443 830,78€	17 ans	4.65 %	75211.53	30 066.30€ (31 262,71€ en 2020)
	TOTAL :	1 510 973,83€			178 128.81€	108 752.60€

La dette actuelle devrait s'éteindre en 2024

Evolution de l'endettement de la commune – Annuité totale – endettement

III – Résultat pour 2021 et perspectives pour 2022

D. La Fiscalité en 2021 et évolutions 2022

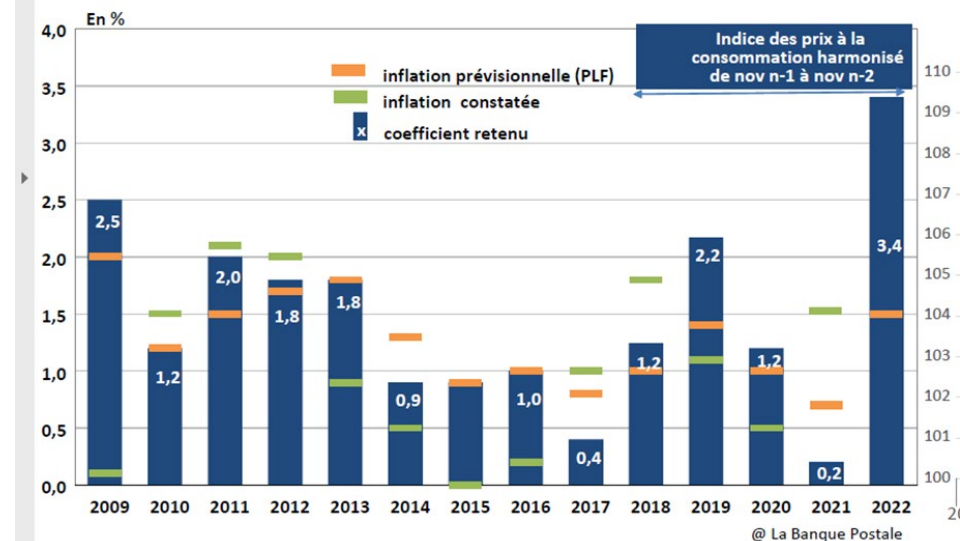
- Evolution des taux communaux

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Taxe d'habitation	10,71%	10,71%	12,15%	12,15%	12,15%	12,15%	
Taxe foncière bâti	17,58%	17,58%	19,94%	19,94%	19,94%	19,94%	31,52% *
Taxe foncière non bâti	74,50%	74,50%	84,48%	84,48%	84,48%	84,48%	84,48%

*Correspondant à l'addition du produit de TF communal et du produit de TF départemental.

Evolutions 2022

- Revalorisation des bases des terrains, des locaux d'habitation et industriels à 3,4 %
- Révision des valeurs locatives
- Taxe foncière à la hausse mais pas de changement des taux communaux
- Mesures pour compenser la crise sanitaire



III – Résultat pour 2021 et perspective pour 2022

E. La capacité d'autofinancement en 2021

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses de fonctionnement (hors intérêt emprunts et VNC cessions immobilières)	4 733 941 €	5 090 238 €	4 664 488 €	4 479 552 €	4 840 261 €	4 626 196 €	5 324 925 €
Recettes de fonctionnement (hors cessions immobilisations et opérations d'ordre)	5 401 117 €	5 347 770 €	5 884 281 €	5 944 368 €	6 244 465 €	6 386 182 €	6 583 800 €
EPARGNE DE GESTION = B-A	667 176 €	257 532 €	1 219 793 €	1 464 816 €	1 404 204 €	1 759 987 €	1 258 875 €
Compte 66 – intérêts de la dette	32 933 €	28 153 €	23 479 €	21 825 €	17 154 €	12 482 €	7 812 €
EPARGNE BRUTE = C-D	634 243 €	229 380 €	1 196 314 €	1 442 991 €	1 387 050 €	1 747 505 €	1 251 063 €
Annuité d'emprunt en capital	125 286 €	126 361 €	127 435 €	100 941 €	100 941 €	100 941 €	100 941 €
EPARGNE NETTE = E-F	508 957 €	103 019 €	1 068 879 €	1 342 050 €	1 286 109 €	1 646 564 €	1 150 123 €
Dette restant au 31 décembre	734 717 €	608 386 €	480 951 €	380 011 €	279 070 €	178 129 €	77 188 €
CAPACITE DE DESENDETEMENT = H/E (en années)	1,44	5,91	0,45	0,28	0,22	0,11	0,07
Epargne de gestion / recettes de fonctionnement	12%	5%	21%	24%	22%	27%	19%
Epargne brute / recettes de fonctionnement	11%	4%	21%	24%	22%	27%	19%
Dette au 31/12 / recettes de fonctionnement	14%	11%	8%	6%	4%	3%	1%
Annuité / recettes de fonctionnement	2,3%	2,4%	2,1%	1,7%	1,6%	1,6%	1,5%

La section de fonctionnement permet donc de dégager un excédent qui permettra de financer les projets d'investissement.

IV – Les grandes orientations pour 2022

- Démocratie participative et citoyenneté impliquante
- Une autre vision de l'Urbanisme
- Transition écologique
- Infrastructures et sports
- Enfance, jeunesse et vie scolaire
- Vivre ensemble, développement économique et santé
- Finances, Communication et Numérique
- Culture et Patrimoine
- Sécurité
- « Petites Villes de demain »

Démocratie participative et citoyenneté impliquante

Jouars-Pontchartrain, commune lauréate des trophées de la Participation et de la Concertation avec 4 étoiles.

En 2021,

- 4 ateliers citoyens, dont :
 - « Réinventons la fête communale »
 - « Extinction lumineuse »
- Création de democratieJP.com
- Mise en place d'un budget participatif à hauteur de 30.000 euros

En 2022,

- un parcours participatif unique sur 3 mois sera proposé aux habitants et associations pour contribuer à définir l'avenir pour la Commune, quelles directions pour PVD et le PLU participatif.
- Charte Promoteurs : 6.000 €
- Budget participatif : 30.000 euros

Une autre vision de l'urbanisme

- Rattachement à la Direction du cadre de vie et de l'Aménagement
- Elaboration d'un Plan-Guide par l'architecte Alexandre Chemetoff
- Poursuite du travail de fond mené avec EPFIF (Etablissement Public Foncier d'Ile de France) -> convention d'action foncière portée de 4 à 10 millions d'euros.
- la Commune a préempté le bois de Bierval, en vue de faire respecter le classement ENS (Zone naturelle sensible)
- Prévision enveloppe de 50 000 euros pour préemption commerciale
- La montée en puissance du nombre de dossiers présentés au titre des demandes d'autorisation en matière de droit des sols et du nombre de recours gracieux et contentieux engagés (2020 : 72.124 € - 2021 : 78,408 €)
- Pas de prélèvement SRU pour 2022 et 2023
- Ventes : Gasquez, terrain des Mousseaux, pavillons Rue de Chennevières
- Schéma directeur des eaux pluviales à adosser au PLU

Transition écologique

Actions entreprises depuis le début du mandat

- Renouvellement de la convention de délégation de compétence pour les circuits spéciaux de transport scolaire gratuit pour les enfants de primaire avec la Région Ile de France
- Transport à la demande
- Rézo pouces
- Incitation à l'usage du vélo : Aménagement d'une voie cyclable rue de la Cimballe et autres pistes à venir, déploiement des garage à vélo, baromètre des villes cyclables, adhésion au plan vélo de la Région Ile de France
- Lutte contre les pollutions de toutes sortes : bruit, lumière; ..
- Réalisation d'un PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) avec la CCCY
- Rénovation énergétique (adhésion à l'ALEC, CEP)
- Plan Alimentaire Territorial
- Résilience éco-citoyenne
- Etude menée par le CEREMA sur la mobilité et les gisements fonciers mobilisables
- Atlas de la biodiversité

Ce thème au cœur de l'action municipale est déployé de manière transversale au travers des diverses délégations depuis la disparition de Monsieur Olivier GUITTARD.

Infrastructures et sports

A. Infrastructures

1) Bâtiments communaux :

- individualisation des comptages des fluides, contrats d'entretien récurrents (ex : toitures, gouttières ...)
- Rénovation énergétique du gymnase Phélyppeaux + rénovation fonctionnelle
- Déplacement du gymnase de La Bonde
- Reconstruction du bâtiment incendié de JP3 + étude agrandissement

2) Espaces verts : Aménagement terrain Théum, fleurissement de la ville ...

3) Voirie : fin programme 2021 : Chemin Boutroux, Rue L. de Villemorin, Voie verte Rue de la Cimballe, Renouvellement du bail de voirie, PPI voirie

Programme 2022 : Rue de la Chicaudière, études pour la Rue de la Motte, Rue de la Nouzotte et Rue Saint Louis, déplacement sente dite Kraemer.

4) Mobilier urbain : 50.000 € (bancs, poubelles, sacs à déjection canine ...)

5) Balayage : acquisition d'une petite balayeuse pour 80.000 €

6) Éclairage public : décorations de Noël

7) Cimetière : Remplacement de la haie et clôture

Infrastructures et sports

B. Sports :

- Projet structurant de 2022 : Création du Parc de Loisirs Intergénérationnel : étude paysagère complémentaire actuellement en cours. Début des travaux : fin 2022/début 2023,
- Travaux de réparation sur la bulle de Tennis : 15.000 €
- Remplacement de l'éclairage des pylônes sur le terrain de football synthétique

Enfance, jeunesse et vie scolaire

- Grand Succès de la Salle jeunes en 2021
- Deux actions importantes sont prévues sur 2022
 - Le renouvellement du Projet éducatif de territoire
 - Renouvellement du Contrat Enfance
- Crèche Cœur d'enfants :
 - diagnostic du toit réalisé par les Communes de Neauphle-le-Château, Jouars-Pontchartrain et Villiers Saint Frédéric
 - L'Agence départementale Ingéniery a été missionnée par Neauphle-le-Château pour apporter son aide technique, juridique et financière
 - Signature d'une convention de répartition des frais de fonctionnement
 - Reprise de la compétence via une entente intercommunale entre les 3 communes : VSF, NLC et JP

Vivre ensemble, développement économique et santé

Développement économique

- Marché dominical
- Etude Shop'in
- Travaux de l'espace coworking en vue de son ouverture le 2 mai 2022.

Vivre ensemble

- « réinventons la fête communale »
- Structuration de l'accueil des réfugiés ukrainiens

Santé

- Mise en réseau des personnels soignants de 4 communes avec la cellule Territoriale Covid19 (7000 Tests, 2500 vaccinations) , évolution vers CapSan78.
- Soutien politique à l'hôpital et à l'EPHAD auprès notamment de l'ARS avec le Segur de la Santé +4.2M€ et évolution de l'hôpital vers un hôpital de proximité, ouvert à la population
- L'évolution du CCAS et de la Résidence Odette Chauvin à l'étude (Ministère, Département, CDC , ...)

Finances, Communication et numérique

Communication

- Nouvelle charte graphique
- Refonte du journal municipal
- Refonte du site internet
- Refonte de la Gestion de la Relation Citoyenne (GRC)

Informatique

- Renouvellement de l'équipement informatique de l'école (VPI, tablettes)
- Investissement spécifique pour l'adaptation du système de vidéosurveillance

Culture et patrimoine

- Médiathèque (30^{ème} anniversaire)
- Restauration du mobilier classé ou remarquable
- Restauration de l'église de Jouars : campagne de restauration du chœur, chapelles, nef, sacristie et clocher intérieur
- Devenir du château
- CIARP

Sécurité

- Convention Spéciale de sécurité PVD avec la Gendarmerie
- Audit de fonctionnement du système actuel de vidéo-protection
- Contrat de nettoyage et de maintenance de notre installation
- Amélioration de l'installation existante et déploiement de nouveaux points de surveillance
- Acquisition de caméras mobiles pour lutter contre les dépôts sauvages

« Petites Villes de Demain »

21 actions identifiées prioritaires pour le territoire à lancer d'ici 2023

26 mai 2021 : signature d'une convention d'adhésion au dispositif « Petites Villes de Demain » conjointement avec la ville de Beynes

Actions réalisées :

- Recrutement d'une cheffe de projet
- Travail sur la vision politique de la commune et son projet de territoire
- Constitution d'un réseau de partenaires
 - ALEC SQY : audits et rénovation énergétique
 - ANCT
 - Architecte Alexandre CHEMETOFF (Plan guide)

Actions	Partenaires	Année de lancement
Plan Guide		2021
Cône d'entrée de ville ouest	CD 78	T1 2022
Etudes hydrauliques	SIAMS / COBAHMA SMSO	T3 2022
OPAH-RU (Opération Programmée de Rénovation de l'Habitat - Renouvellement Urbain) pour l'habitat privé	ANAH	T2 2022
Analyse des gisements fonciers et étude de mobilité	CEREMA	T1 2022
Tiers-lieu / Brasserie solidaire		T3 2022
Parc de loisirs multi-activités - Etude		T1 2022
Parc de loisirs multi-activités - Réalisation	Etat (DETR)	T2 2022
Etude Shop'In	BDT	T1 2022
Manager de commerces	BDT	T1 2022
CTM - Agrandissement		Etudes T2 2022 / Réalisation 2023
JP3 - Reconstruction suite incendie + agrandissement		Reconstruction suite incendie 2022 Agrandissement 2024
Gymnase Phélypeaux : Etude bâtementaire	BDT	T1 2022
Gymnase Phélypeaux - Rénovation énergétique, fonctionnelle et agrandissement		2023
Voie verte Rue de la Cimballe	CD 78 Région IdF	Réalisation T1 2022
Voie verte Route de Jouars	Etat	T2 2022
Ateliers citoyens, Assises de la citoyenneté Projet de territoire participatif	PNR ?	T1 2022
Charte promoteurs	CAEU	T1 2022
PLU participatif		T1 2022
Commune SRU		

Etude Projet urbain Projet bâtiment Démarche



commune de Jouars -
Pontchartrain



Question ?

Mairie de **Jouars-Pontchartrain**